

VIE SOCIALE

Repas des aînés

Pour la troisième édition, dans le cadre d'un processus tournant au niveau des différents restaurants de la commune, cette année les invités se sont retrouvés autour de petites tables dressées sur les deux étages de l'auberge Hiribarren. Dans un cadre orienté vers l'Espagne, les convives ont dégusté et apprécié un excellent repas accompagné des traditionnelles chansons. C'est un rendez-vous annuel très apprécié de tous auquel chacun voudra participer l'an prochain.



Les aînés au cours du repas

Elgar Bizi

L'association d'aide et d'intervention à domicile VIVRE ENSEMBLE - ELGAR BIZI créée en 1996 intervient sur la commune dans le but d'apporter une aide professionnelle à domicile.

L'association bénéficie de l'agrément simple et qualifié ce qui lui permet d'intervenir auprès de tout public, de la personne autonome à la personne lourdement dépendante et auprès d'enfants (de moins et plus de 3 ans).

Les prestations sont très diverses :

Garde d'enfants, petits travaux de bricolage, tâches ménagères, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide à la personne dans de nombreux domaines, etc...

L'association intervient au domicile selon deux formules :

- mandataire : le particulier est l'employeur et l'association a gestion de mandat pour régler au nom du bénéficiaire les questions liées à l'embauche d'une aide à domicile

- prestataire : dans ce cas, l'association est directement l'employeur de l'aide à domicile et offre une prestation de service à un particulier.

Chaque demande d'intervention à domicile fait l'objet d'une évaluation individuelle et les aides à domicile mises à disposition sont choisies en fonction des tâches à réaliser chez le bénéficiaire.

Pour l'année 2006, VIVRE ENSEMBLE – ELGAR BIZI est intervenue auprès de dix bénéficiaires de la commune.

Notons une particularité, l'association est conventionnée avec la CPAM, ce qui lui permet d'intervenir dans le cadre de soins palliatifs à domicile et d'accompagnement en fin de vie.

Pour plus de renseignements l'association est à votre disposition au centre d'accueil de l'autoport à Hendaye du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou par téléphone au 05.59.20.10.24. Vous pouvez aussi vous renseigner à la mairie.

VIE SOCIALE

Colis de Noël

C'est toujours avec beaucoup de joie que les élus sont reçus, en fin d'année, par les bénéficiaires de colis garnis d'assortiments pour les fêtes. Le CCAS (Centre Communal d'Action Social) octroie également, à ces mêmes personnes, un bon d'achat au moment du 14 juillet. Si la plupart d'entre nous ne sont pas dans le besoin, il existe pour autant, près de nous, des personnes auxquelles il nous faut penser.

Ecole de peinture

Les activités des aînés étant déjà très nombreuses, l'encadrement de l'école de peinture a été confiée, pour cette rentrée 2006, à l'artiste GOGO domiciliée dans la commune. Les élèves qui y participent sont des enfants doués, de vrais petits artistes en herbe, certains ont d'ailleurs exposé leurs œuvres lors du vernissage organisé par Aintzinat pendant les fêtes patronales. GOGO leur enseigne les différentes techniques de la peinture ainsi que les divers supports à utiliser. Les cours se déroulent toujours à la salle polyvalente mais dorénavant le mercredi après midi. Les inscriptions sont possibles, en cours d'année, mais sont réservées uniquement aux enfants de la commune. Cette année les frais d'inscription sont fixés à 10 €.



Accueil des nouveaux arrivants

S'il est un lieu où tôt ou tard les Biriatur se retrouvent, c'est à la mairie. Aussi, la Municipalité a décidé d'organiser, annuellement, une formule de rencontre avec les nouveaux arrivants, qui sont de plus en plus nombreux à y participer. Après que le maire leur ait présenté la commune, les différents services et les structures communales et intercommunales, un livret leur est remis qui comporte tous types de renseignements utiles pour mieux appréhender la commune. Puis un dialogue s'instaure tout naturellement. A l'issue de la présentation, autour du verre de l'amitié les échanges se prolongent pour faire connaissance, avec les élus certes, mais aussi entre les nouveaux arrivants eux-mêmes.

CULTURE et TRADITION



Démonstration des Joaldunak

La journée de la tradition

La journée consacrée à la découverte d'un marché local et des coutumes anciennes a été réussie malgré une chaleur caniculaire. Une journée entièrement gratuite pour permettre une animation pour tous en cette période estivale. L'évènement attendu, c'est toujours le concours de chiens de bergers. Pour ceux qui aiment aussi la pelote, une partie a été organisée alors que les artisans et divers exposants continuaient de présenter leurs produits et leurs méthodes de fabrication tout en proposant des dégustations de produits locaux : gâteaux basques, taloas, fromages, vins, confitures, etc. ... Sans oublier le leueur de pierre local Koxetxo Goekoetxea, enfant du village, qui étonne toujours le public par sa puissance et sa dextérité.

La ferme Martingoity au marché



Les bergers avec leurs chiens

CULTURE et TRADITION

Vue sur la côte lors de la randonnée



Randonnées pédestres

La commission municipale des fêtes et l'Office National des Forêts proposent de participer à la découverte de nos montagnes. Anton GOICOECHEA, agent de l'ONF, fait découvrir tout le long du parcours la faune et la flore et leurs différentes particularités.

Grâce à ses explications et commentaires, il fait partager sa passion pour l'exploitation ancienne et actuelle des ressources naturelles à travers le pastoralisme, la forêt (chêne têtard-charbon de bois), les mines (fer surtout), les carrières, la chasse, la pêche et la navigation fluviale.

Ce parcours de randonnée ne comporte pas de difficultés particulières, il est accessible à toutes les personnes et enfants capables de marcher environ trois heures. Cette année trois départs en juillet et deux départs en août ont été organisés ; cette nouvelle activité qui rencontre un franc succès sera renouvelée.

Essor Basque

La première arrivée d'étape de la 1^{ère} édition de la course cycliste de l'Essor Basque, en 1976, a eu pour cadre notre commune. Depuis, cette course cycliste renommée n'était pas venue à BIRIATOU. Cette année c'est un départ d'étape qui a été organisé pour la 31^{ème} édition de l'Elite Open, étape intitulée « Route de l'Atlantique ». Après la remise des dossards et un ravitaillement alimentaire, c'est vers 14 heures que les coureurs se sont élancés pour une étape de 117 km en passant par l'intérieur du pays avec une arrivée à Hendaye. C'est au sein de ces équipes amateurs que naissent les futurs champions du Tour de France. Très satisfaits de l'organisation mise à leur disposition pour cette manifestation, les dirigeants de l'Essor Basque ont pris date pour une nouvelle étape chez nous en 2007.

Les coureurs attendent le départ



CULTURE et TRADITION

Théâtre en plein air «Bérénice et le Tsar»

Ce qui semblait être au départ une idée saugrenue est devenu réalité. Henri FISCHER et sa troupe d'amateurs a lancé un défi aux spectateurs pour une interprétation adaptée de Bérénice et le Tsar. Nous avons beaucoup apprécié et surtout gardé un formidable souvenir de cette joyeuse équipe qui donne de son temps pour assurer un divertissement au gré de quelques fantaisies.



Les acteurs en scène

Marche du Printemps

Le samedi 18 mars, les amoureux de randonnées se sont élancés de Biriato ou de Saint Jean de Luz à l'occasion de la 3^e Marche du Printemps organisée, désormais, par les communes du Sud Côte Basque. Plus de 200 participants se sont retrouvés au point de rassemblement des deux circuits à la Croix des Bouquets. Malgré un départ sous un temps maussade, les marcheurs n'ont pas démerité et ont pu découvrir un nouvel itinéraire sous le soleil retrouvé. Quatorze kms pour une durée de 3 h 30 de marche, mais accessible à tout public. La fin du parcours toujours aussi joyeuse a été organisée, comme à l'habitude, par les différentes commissions municipales des fêtes. Après avoir eu recours à un bon sandwich et un rafraîchissement, ils étaient nombreux à se lancer dans la danse pour ne pas laisser refroidir les muscles trop vite...



Les marcheurs



Fête des Mères

La veille de la fête des mères, c'est à la salle associative Xoldo que neuf mères de familles de six et cinq enfants ont été invitées, avec leurs familles, à participer à une cérémonie. Louise ARLUCIAGA, Monique BRILHAULT, Antoinette EZPONDA, Geneviève HARISTOY, Mado HOAREAU et Louise URRUTIA étaient présentes. Le Maire, Michel HIRIART, après un mot de bienvenue les a distinguées, chacune à leur tour, par une médaille et un diplôme du souvenir. Elles ont également reçu un bouquet de fleurs remis par l'équipe municipale. Les élus ont souhaité mettre en valeur ces femmes courageuses qui conjuguent souvent le travail à l'extérieur et l'organisation quotidienne de leur famille nombreuse. C'est dans une véritable ambiance familiale que tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. A l'issue de la rencontre, les élus ont rendu visite aux trois autres mères, Jeanne GONI, Stéphanie HOURCADE-BELLOCO et Pilar URANGA qui n'ont pu se déplacer. Dans le principe retenu du nombre décroissant d'enfants, l'année prochaine se sont les mères de quatre enfants qui seront récompensées.



CULTURE et TRADITION



Les anges en première loge

Crèche vivante

Avec deux jours d'avance mais pour le plus grand bonheur des enfants, Olentzero est descendu de sa montagne pour accompagner la petite troupe et fêter ensemble la naissance du Petit Jésus. Sous des costumes flamboyants nos jeunes ont réalisé un véritable spectacle. Personne ne manquait, il y avait là les Anges protecteurs, les bergers admiratifs et les Rois Mages en grande tenue venus d'Orient et d'Occident pour une grande veillée au fronton. Les marrons grillés accompagnés de vin chaud, offert très généreusement par l'Auberge Hiribarren, étaient les bienvenus en cette soirée bien fraîche. Associées à cette fête, les mamans des élèves de l'école ont proposé aux participants la vente de gâteaux dont le bénéfice sera affecté au financement d'un projet scolaire prévu en 2007. Fidèle à la tradition, la chorale d'Aintzi-nat berçait la douce nuit par des chants choisis. Un vrai bon moment !

11 novembre

Toutes les générations, des plus jeunes aux anciens combattants, se sont retrouvées autour du monument aux morts, en présence des délégations officielles et porte drapeaux, pour commémorer l'armistice du 11 novembre.

La marseillaise chantée par les élèves de l'école communale apporte toujours la même émotion au cœur des plus anciens qui ont eu à connaître les horreurs de la guerre. L'hymne national interprété par la ZARPAI BANDA donne une solennité à cette cérémonie. Le Maire Michel HIRIART dépose, aidé d'un ancien combattant, la gerbe traditionnelle et donne lecture du message officiel. Pour conclure cette rencontre, les yeux se tournent vers le ciel pour suivre l'envol des pigeons préparés, pour la circonstance, aux couleurs de la patrie par Thierry ROUXEL colombophile installé au village. A travers cet hommage, le but est de perpétuer le devoir de mémoire et particulièrement en direction des plus jeunes.



Devant le monument

VIE SCOLAIRE

Installation du chantier

Travaux d'agrandissements

Les travaux d'extension du groupe scolaire ont enfin démarré après les aléas actuels, notamment au niveau des Appels d'offres, qui sont à l'origine de quelques retards. Cette extension prévoit deux classes supplémentaires pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves, maintenant dédoublés du fait de l'intégration du bilinguisme français/basque. S'ajoutent une salle pour les activités, des toilettes plus adaptées, bref, une réorganisation totale de l'ensemble scolaire. Le bâtiment rénové sera livré pour la rentrée de septembre 2007. Provisoirement, pour cette année scolaire, un deuxième bungalow a été installé, seules les deux classes de maternelle fonctionnent dans l'ancienne structure. Nous remercions les enseignants qui s'organisent avec les moyens restreints dans ces locaux. La surface de la cour est, elle aussi, réduite par l'implan-

tation du chantier et le périmètre de sécurité périphérique. Bientôt, les sacrifices consentis autant par les enseignants que par les élèves et leurs parents seront récompensés. Un nouvel espace leur permettra d'évoluer dans des conditions optimales bénéfiques à tous.

Au niveau fonctionnement, la commune a doté cette année la classe bilingue d'un équipement informatique. A ce jour toutes les sections sont équipées d'un poste et connectées à l'internet. En salle de repos toutes les couchettes ont été renouvelées et le mobilier scolaire a été étoffé particulièrement dans la classe bilingue. Un clin d'œil aux aînés d'Aintzinat qui ont réalisé un ensemble de cuisine pour les tous petits. Il n'y manque aucun détail, la reproduction est une réussite pour le plus grand plaisir des enfants.

Départ de Nathalie Malfait

A la sortie des classes ce mois de juillet les enfants ont dit au revoir à leur institutrice Nathalie MALFAIT. La commune a souhaité rendre également un hommage à la directrice de l'école maternelle en organisant une réception en mairie autour des élus, des enseignants, des représentants des parents d'élèves et du personnel ATSEM. Pendant deux ans Nathalie MALFAIT a su gagner la confiance des élèves, l'estime des parents et des élus. Elle part pour un poste en région parisienne afin de rejoindre son époux. «Même si ces deux années ont été courtes nous avons pu apprécier vos qua-

lités professionnelles, humaines et relationnelles a indiqué Michel HIRIART, nous allons vous regretter». La médaille d'honneur de la commune, le livre de Biriartou ainsi qu'un bouquet de fleurs lui ont été remis pour lui manifester toute la reconnaissance de la grande famille de l'école. De son côté Madame MALFAIT, très émue, a dit tout le bien qu'elle pense de notre école communale et combien elle allait regretter notre commune à laquelle elle s'était très attachée. Pour la remplacer, à la rentrée de septembre nous avons accueilli Karine JACONO à qui nous adressons tous nos vœux de réussite.

Au revoir Nathalie Malfait !



VIE SCOLAIRE

Bilinguisme 2^e demi-poste



Irène Noriega et ses petits élèves

Après l'ouverture à la rentrée 2005 de la classe bilingue français/basque et l'attribution d'un demi-poste pour 19 élèves, le succès ne s'est pas fait attendre. A la rentrée 2006, 27 inscriptions ont été enregistrées. Une seule classe comportant 5 niveaux différents est devenue rapidement très difficile à gérer. Le Maire a alors efficacement relayé la demande des enseignants et des parents d'élèves auprès de l'Inspecteur d'Académie. Un demi-poste supplémentaire a été obtenu, bien que non prévu au moment de la carte scolaire en charge de l'attribution des postes. C'est donc Madame Irène NORIEGA qui a rejoint le corps enseignant depuis le mois de novembre. Nous lui souhaitons aussi réussite dans sa mission de transmission de notre langue basque à laquelle nous sommes tellement attachés.

Création d'un EVS

Pour aider aux tâches administratives de plus en plus nombreuses qui incombent aux enseignants, l'Education Nationale a souhaité ouvrir, dans la plupart des écoles, des postes de E.V.S «Emploi Vie Scolaire» pour palier à ce surcroît de travail. Chez nous c'est Nadège PAQUIER qui a été recrutée, le milieu ne lui est pas étranger puisqu'elle a auparavant déjà effectué des missions de remplacement au sein des classes maternelles.

Carnaval à l'école

La tamborada a laissé la place aux géants qui ont mis une belle animation au village pour fêter le carnaval de l'école. Des tourbillons de couleurs, des chants et des danses ont animé le fronton alors que de nombreux parents ont suivi la cavalcade immortalisant à jamais ces instants de fêtes de nos chères têtes blondes.

Les grosses têtes au fronton



Olentzero

Le 21 décembre les enfants de l'école se sont habillés en petits bergers basques pour accueillir «Olentzero». Comme il se faisait attendre, ils se sont promenés au village et se sont arrêtés au fronton. Accompagnés de Maya à l'accordéon ils ont chanté en basque sous le regard émerveillé des parents qui les avaient accompagnés.



Les enfants attendent Olentzero

VOIRIE

Emplois partiels

Cette année, d'importants travaux d'assainissement, sur les chemins de Gaztainaldea, Aguerria, Aruntz, Iparragere et une partie du chemin de la Forêt ont limité les interventions sur la voirie par des emplois partiels. Les réfections de tranchées étant prévues dans le cadre des travaux à la charge des entreprises titulaires du marché. La société Etcheverria a été retenue cette année pour la réalisation de ces revêtements. Les dernières réfections seront réalisées début 2007.

Fauchage des talus

Les épareuses seront passées deux fois cette année encore, avec des conditions météorologiques exceptionnelles la pousse a été rapide. Si par cas des secteurs sont oubliés, nous vous remercions de bien vouloir informer le secrétariat de la mairie le plus rapidement possible afin de faire intervenir la machine tant qu'elle est encore là.

Voirie annuelle

Elargissement du Chemin d'Aruntz et ouverture du Chemin des Ecoles à la circulation.

L'élargissement du chemin d'Aruntz, tant attendu par les riverains, va bientôt débiter. Au préalable les consultations ont été lancées pour l'attribution des travaux, mais les propositions reçues sont supérieures à notre estimation. L'appel d'offre a donc été déclaré infructueux, de nouvelles consultations sont en cours. Les travaux seront engagés au courant du premier trimestre.

Ces travaux vont générer une certaine perturbation pour tous les usagers venant du quartier Aruntz et du chemin de Gaztainaldea.

Pour diminuer cette gêne, nous allons procéder à la remise en état du Chemin des Ecoles sur la partie comprise entre le chemin d'Aruntz et le parking. Ces travaux vont consister à nettoyer l'ensemble de l'emprise communale, à terrasser le fond de forme et à bétonner le chemin sur une largeur de quatre mètres. Un caniveau latéral de un mètre, destiné à guider les eaux

de ruissellement vers le fossé bétonné situé au point bas, sera créé ainsi qu'un accotement d'un mètre de largeur, côté propriétés bâties, pour le cheminement piéton. La circulation ne pourra se faire que dans le sens de la descente avec une limitation de la vitesse à 30 kms / h. Un panneau «stop» sera mis en place en partie basse. Dès réception des dernières offres, ces travaux pourront commencer, c'est-à-dire vers le début du mois de mars.

Les travaux de bornage ont eu lieu pour déterminer l'assiette communale. Cet aménagement doit faciliter la circulation pendant les travaux d'élargissement du chemin d'Aruntz.

Chemin Martiruntzenia

Comme prévu, un ralentisseur a été installé sur le chemin de Martiruntzenia, chacun a pu se rendre compte de son efficacité et en particulier les riverains. Il est vrai que lorsque nous sommes au volant nous ne pensons pas assez à la sécurité des autres et surtout des enfants. Soyons prudents !

VOIRIE

Chemin Gaztagnalde / Tunnel PA10

Le tunnel sous l'autoroute, dit de Gaztagnalde, a été construit lors de la création de l'Autoroute, en 1976, pour servir de boviduc (passage principalement de bétail). Cet ouvrage était de composition métallique avec des plaques «ondulées» boulonnées entre elles. La corrosion ayant fait son travail la solidité même de l'ouvrage était en question.

Le premier projet que les ASF nous ont présenté, consistait à réaliser un renforcement périphérique par l'intérieur avec injection de béton, fortement armé, de 0.15 à 0.20 d'épaisseur. Ceci qui avait pour conséquence de beaucoup réduire la section utile de l'ouvrage.

Donc, notre exigence portait au maintien minimum de l'ouvrage à son origine. De nombreux mois d'étude, de rencontres, ont été nécessaires pour parvenir à un accord avec les ASF qui avaient en charge les travaux à entreprendre. Compte tenu des impératifs techniques à prendre en compte, l'ouvrage a été renforcé dans les possibilités maximum de section de passage. Un éclairage à capteur a été installé au plafond pour allumage automatique lors de tout passage.

La rampe d'accès à l'ouvrage a été bétonnée ; c'est l'entreprise Andueza de BIRIATOU qui l'a réalisée.

Construction du nouveau tunnel

PVR Chemin Munua

Un lotissement privé de six lots est en construction au chemin de Munua. L'autorisation de lotir a été conditionnée à l'amenée des réseaux et la création d'une voirie nouvelle destinée à organiser la circulation du secteur concerné. La commune maître d'ouvrage, de la partie publique, applique dans ce cadre la PVR (Participation, Voirie, Réseaux) et répercute l'ensemble du coût des travaux au lotisseur. Cette nouvelle voie communale doit permettre une circulation en boucle, sous forme de sens unique, ce qui aura pour avantage d'apporter une solution au problème de circulation et de stationnement dans ce secteur.

Divers

Nous avons également procédé à la réfection partielle du chemin de Martingoiti, avant les viviers,

où une arrivée d'eau quasi permanente mettait à mal le revêtement de la chaussée. C'est l'entreprise Etcheverria qui a réalisé cet aménagement lors de son intervention pour les emplois partiels.

En raison des nombreux chantiers d'assainissement en cours, la campagne de revêtement en enrobés prévue en 2006 a été reportée d'une année.

Vehicule

Le précédent camion avait été acheté en 1992. Ce seul véhicule communal a rendu bien des services s'agissant du ramassage des ordures ménagères, de l'entretien de la voirie et des espaces verts. Bref tout ce qui relève des travaux de maintenance. Son remplacement vient d'avoir lieu par l'achat d'un Renault modèle Master équipé également d'une benne. Coût de l'acquisition 30 000 € TTC.

Le nouveau véhicule



ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

La dernière tranche des travaux d'assainissement collectif réalisée cette année est en cours d'achèvement.

Quelques chiffres :

- 4 385 mètres linéaires de canalisations
- 104 regards de visite
- 69 regards de branchements
- 3 685 mètres carrés de réfection de revêtement,
- 3 postes de relèvement.

Voilà ce qui aura été nécessaire pour desservir les quartiers d'Aguerria, de Gaztainaldea, d'une partie du Chemin de la Forêt, du Chemin d'Iparragere, du chemin d'Aruntz, de la route de Garlatz, pour un coût total de 730 000 HT (estimation car les attachements définitifs ne sont pas réalisés).

Les derniers coups de pioche et les revêtements de chaussées devraient être terminés à la parution de ce bulletin.

Les travaux auront occasionné pas de mal de perturbations à chacun d'entre vous, mais c'est pour le bien être commun.

Poste de relèvement chemin de la forêt



Travaux à Aguerria

Ce programme terminé, ce sont environ 95 % des propriétés bâties de notre commune qui sont raccordés au réseau d'assainissement collectif, ce qui est assez rare dans une commune de notre taille qui, de plus, connaît un relief aussi accidenté. Ceci nous oblige à installer des postes de relèvement qui ont pour conséquence d'augmenter de façon significative le coût des travaux. Enfin nous y sommes arrivés et c'est bien là l'essentiel !

Assainissement autonome

Le bureau d'études Saunier Techna a été chargé du diagnostic de l'assainissement autonome concernant les maisons non raccordables à l'assainissement collectif. Après visite de toutes les propriétés, ne pouvant être raccordées, ils ont établi un rapport détaillé pour chaque cas qui analyse l'état actuel et donne un avis sur les risques éventuels causés par les fosses septiques les moins satisfaisantes. Une copie de cette analyse sera remise, à chacun des propriétaires concernés, lors d'une réunion d'information que nous tiendrons, dans le courant du premier trimestre, afin que les mises en conformité soient engagées.

Eaux Pluviales

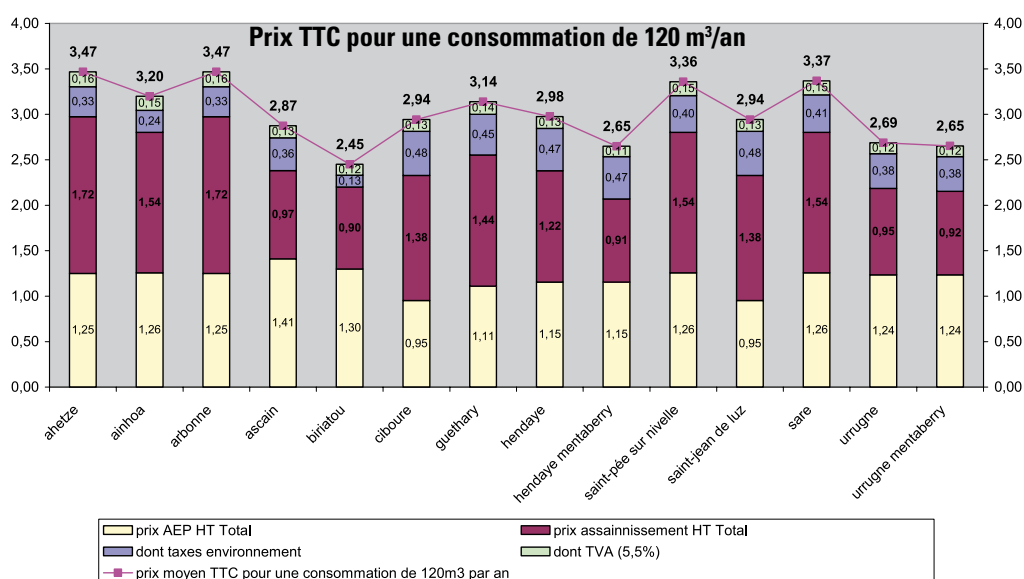
La communauté de communes a décidé de ne pas prendre la compétence de la gestion des réseaux eaux pluviales de nos différentes communes. C'est donc à nous de programmer les travaux nécessaires au stockage et à la régulation des eaux de ruissellement de l'ensemble de la commune. La consultation des bureaux d'études susceptibles de préparer l'appel d'offres pour la réalisation des bassins de retenues va être lancée prochainement. Des rencontres avec les propriétaires de certaines parcelles concernées pour l'implantation des bassins se sont tenues, pour les autres nous attendons les projets définitifs pour engager les négociations.

EAU POTABLE

L'Assainissement et l'Eau sont désormais gérés par la Communauté de Communes Sud-Pays Basque dans le principe ancien de la régie concernant notre commune. Ce qui veut dire que, chaque collectivité est gérée pour son propre compte et les différents contrats ou régie, du territoire communautaire, ne sont pas mutualisés pour l'instant.

Les deux tableaux ci-après, qui sont issus des différentes études et comparatifs effectués par la Communauté de Communes nous donnent les informations suivantes :

- S'agissant des prix de l'eau et de l'assainissement, notre commune pratique les prix les plus bas à 2,45 €, alors que le tarif le plus élevé est de 3,47 €, c'est-à-dire 1,02 € d'écart au m³ (- 41,6 %).



- Notre population communale a la consommation la plus élevée de toutes les autres communes avec une moyenne de 184 m³ par foyer et par an. Alors que le minimum est de 129 m³ foyer/an. C'est-à-dire 55 m³ de différence (+42,6 %).

Il est donc souhaitable d'engager une économie de consommation car toute augmentation du prix au m³ aura une répercussion d'autant plus grande, sur la facture, que le volume consommé sera élevé.

COMMUNE Consommation moyenne annuelle

AINHOA	150
ASCAIN	150
BIRIATOU	184
CIBOURE	151
GUETHARY	147
HENDAYE	129
ST PEE SUR NIVELLE	150
ST JEAN DE LUZ	151
SARE	142
URRUGNE	158

La station d'épuration des Joncaux dans laquelle nous nous déversons, obsolète depuis 1995, est à refaire, nous allons peut être nous raccorder sur la station d'Hondarribia.

La Communauté de Communes est en négociation avec la Mancomunidad de Txingudi (Villes d'Irun et Hondarribia). En tout état de cause la solution retenue aura forcément une incidence sur le prix.

DECHETS MENAGERS

Réunion publique sur le compostage



Containers

Aujourd'hui, tous les quartiers sont pourvus de containers pour les déchets ménagers et de containers pour le tri sélectif.

Dernièrement, nous avons installé quatre containers supplémentaires au niveau de la nationale 111 et, au bas du chemin de Hézou.

Il est à noter que majoritairement l'habitude est prise de mettre les sacs de déchets au bon moment, dans le bon container ; c'est bien. Par contre, certains laissent encore les sacs en bord de chemin, ou se trompent de container. Nous comptons sur le sens civique de tous pour faciliter le travail du service de ramassage.

ELECTRICITE

Réseau d'électricité quartier Lizarlan

La maison Lizarlan, en bout de réseau de ligne électrique, dispose d'une puissance d'alimentation limite basse qui interdit toute installation d'appareil supplémentaire.

Depuis de nombreux mois, une étude est engagée avec EDF et le Syndicat Départemental d'Electrification pour envisager une augmentation de puissance. Une des possibilités était le renforcement de la ligne actuelle avec remplacement des câbles sur une longueur de 700 m pour un coût estimé de 60 000 € TTC.

L'autre solution, consiste en un renforcement partiel de cette même ligne et la mise en place en bout de réseau, juste avant le branchement vers la maison Lizarlan, d'un DAT (Décaleur-Adaptateur de Tension), pour un coût total de 42 000 € TTC.

Compte tenu de la différence significative des coûts et des garanties apportées par le constructeur du DAT, cette solution a été retenue. Les travaux seront réalisés au cours du 1^{er} semestre 2007.

LOGEMENTS SOCIAUX

Résidence Ithurri Xilo

Un an ! Il n'aura fallu qu'un an pour que le programme social «Ithurri - xilo» soit livré. En effet, le 14 Novembre 2005 à l'occasion des fêtes patronales, nous procédions à la pose de la première pierre et c'est le 13 Novembre 2006 que les mêmes invités se retrouvaient pour l'inauguration.

Des propos très élogieux ont été prononcés par les personnalités présentes en direction des élus communaux. Ce projet a été reconnu par tous comme exemplaire du fait de sa qualité architecturale mais aussi en raison du contexte dans lequel il a été réalisé.

Les nouveaux occupants ont pris possession des lieux dès le 16 Novembre, et malgré quelques finitions ou réglages à réaliser, tout le monde s'accorde à dire que c'est une belle opération très bien intégrée dans le site.



2^e programme en projet

Nous sommes toujours en cours de négociation pour la réalisation d'un second programme de logements sociaux sur la commune. L'opérateur sera le COL et l'architecte du projet est le cabinet COUTEAU. Les derniers accords étant imminents, nous pouvons raisonnablement penser que le permis de construire sera déposé, début février. Les appels d'offres correspondants devraient être bouclés pour la fin du mois de mai ou juin afin que les travaux de terrassement puissent débuter en été, pendant la période de beau temps. La livraison est prévue pour la fin d'année 2008.

Prochainement, un questionnaire de réservation sera adressé à chacun des foyers pour nous permettre d'établir la liste des demandeurs tant en acquisition qu'en location.

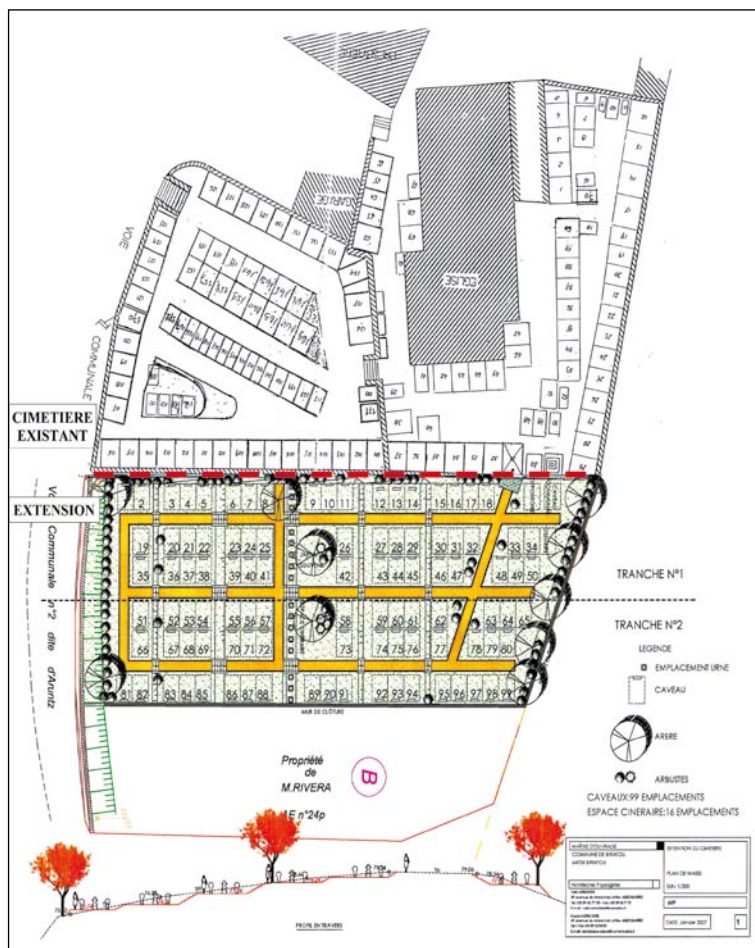


AMENAGEMENTS

Cimetière

Le cimetière communal a été construit en deux phases. La première concerne les abords immédiats de l'Eglise, avec un total de 70 emplacements, dont l'origine remonte à l'époque de la construction de l'Eglise.

La première extension, située en contrebas, a été réalisée en 1971 pour recevoir 78 concessions. Depuis quelques temps déjà tout le cimetière est complet et plus aucune place n'est disponible. Nous avons donc décidé d'engager une nouvelle extension. Une surface de 1 053 m² de terrain a été achetée par la commune. Un bureau d'études, retenu après consultation, travaille sur un projet mixte de conception traditionnelle et classique. Les travaux vont démarrer dans les mois qui suivent. Outre les allées de circulation et les différents aménagements, nous envisageons d'installer des caveaux préfabriqués afin de les revendre aux demandeurs. Ainsi, chaque titulaire de la concession n'aura plus qu'à mettre en place l'habillage de surface sans avoir à creuser la terre. Les concessions ne seront plus perpétuelles mais trentenaires renouvelables par tacite reconduction.



Pose poutre métallique



Escalier intérieur



Mairie/Eglise/Fronton

De nombreux travaux ont été engagés par la Municipalité à travers toute la commune.

D'abord au niveau du bourg, la mairie a subi une véritable restructuration intérieure avec l'aménagement de bureaux, de salle de réunion supplémentaire et l'agrandissement de la salle d'honneur. Côté extérieur, les enduits des façades ont été entièrement repris après la création de nouvelles ouvertures et la pose de plaques, gravées dans la pierre, qui représentent notamment l'écusson de la Commune. Concernant l'Eglise, l'enduit à la chaux teinté dans la masse effectué en 1987 présentait des coulures de mousse de plus en plus disgra-

cieuses. Après un traitement minéral adapté et des travaux préparatoires un badigeon à la chaux, de couleur blanche, a été appliqué pour redonner à notre belle Eglise un aspect harmonieux. Les avant-toits sont également traités à la peinture.

Ces deux chantiers se sont terminés fin juin et le bourg a pu retrouver son calme.

Dans le même temps, une partie des gradins du fronton a été reconsidérée pour donner une meilleure ouverture visuelle tout en agrandissant l'espace pour les spectateurs qui participent aux manifestations.

Tous ces travaux sont destinés à embellir et fonctionnaliser le patrimoine communal.

AMENAGEMENTS



Les élus, le Député et les entrepreneurs

Toilettes publiques

En ce début d'année, c'est en présence du Député Daniel POULOU également Conseiller Général du Canton, que les toilettes publiques ont été inaugurées avec la participation des élus et des entrepreneurs en charge des travaux.

Le Maire, Michel HIRIART, après avoir félicité les intervenants pour la qualité de cette réalisation a précisé que ces travaux ont permis également de rafraîchir la salle attenante «Er-rebot» mise à la disposition des associations locales. Il a tenu à remercier tout particulière-

ment Daniel POULOU pour sa participation au financement de cette opération.

Le Député a expliqué que la subvention obtenue, sur la réserve parlementaire, faisait partie d'un programme en faveur des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de la circonscription, permettant ainsi à un grand nombre de projets de voir le jour. Il s'est déclaré particulièrement satisfait d'avoir pu ainsi contribuer à la réalisation d'un projet aussi bien réussi.

INFRASTRUCTURES



Autoroute A63

Après la phase administrative consacrée à la concertation avec les services de l'Etat, la procédure règlementaire prévoit une enquête publique qui doit se dérouler du 16 janvier au 28 février 2007. Le dossier complet est à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie. Nous espérons que tous ceux qui auront des observations à formuler profiteront de cette période d'enquête pour se manifester.

TGV

Le débat public officiel vient de s'achever fin 2006, le Comité de Pilotage dispose de 2 mois pour publier un compte rendu et un bilan. Au sud de Bayonne, deux scénarios sont envisagés, le doublement de la voie actuelle ou la création d'une voie nouvelle.

La commune de Bariatou a exprimé sa position, dès 1992, en votant contre un nouveau couloir qui aurait pour conséquence d'apporter une nouvelle cicatrice sur le territoire.

Ce projet est destiné à transporter les voyageurs sur les longues distances mais aussi à prendre une partie du trafic routier. Il est évident qu'une alternative doit être trouvée au tout routier, ce qui est le cas aujourd'hui, mais le fer n'est pas la seule solution possible. Nous avons, dans une lettre adressée au Président du comité de pilotage, demandé qu'une réflexion soit engagée avec la participation des élus concernés. Pour autant, si le projet devait être mené à son terme la commune s'est associée à l'avis général des douze communes de la CCSPB (Communauté de Communes Sud Pays Basque) qui consiste à exiger que la nouvelle voie soit souterraine. La municipalité restera très vigilante et déterminée dans sa position face à ce projet.

ENVIRONNEMENT

Directive Natura 2000

Depuis la mise en place en 2005 des quatre commissions : Forêt, Activité économique, Agro-pastoralisme et Tourisme loisir, les différents membres du Comité de Pilotage se sont rencontrés à plusieurs reprises. Chaque commission est présidée par un des quatre maires du secteur «Choldocogagna». Les séances de travail ont été animées par Monsieur Jean François ETCHEPARE, Technicien de l'ONF, qui intervient ici en tant que Chef de projet. Chaque commune concernée a exposé ses attentes ainsi que ses spécificités au regard des limites de Natura 2000. Tout ce travail a permis de faire valider :

- le périmètre du site,
- la description et cartographie des Habitats d'Intérêts Communautaires,
- l'inventaire et l'état des lieux socio-économique.

L'étape suivante va consister à hiérarchiser les enjeux, définir des objectifs de conservation et proposer des mesures de gestion.

A l'issue de toutes ces étapes, un document d'objectif (DOCOB) sera rédigé et servira de conclusion aux travaux et réflexions.



*Les services vétérinaires,
les élus avec les betizu*

Betizu

Suite à de nombreuses plaintes concernant la divagation des Betizu, la commune a organisé le 14 décembre une réunion avec les propriétaires des troupeaux et toutes les personnes concernées par cette question, c'est-à-dire : la commune d'Urrugne, le Conseil Général, la DIREN, les services vétérinaires, l'ONF, le Conservatoire des races d'Aquitaine et l'Office National de la chasse et de la faune sauvage. A l'issue de cette rencontre il a été décidé de solliciter l'INRA pour la mise à disposition d'une jeune étudiante qui aura pour mission de mieux appréhender l'existence de ce bétail tant en terme de déplacement, de reproduction que de coexistence avec les utilisateurs de la forêt. Des subventions seront sollicitées pour financer la mise en place de moyens nécessaires à la sauvegarde de la race. Une nouvelle réunion sera organisée pour suivre cette gestion contrôlée. Les propriétaires sont désormais organisés en association dont la dénomination est «IPARRALDEKO BETIZUAK».

Inondations du 13 mars

Le 13 mars 2006, après une longue période de pluie, la Bidassoa est sortie de son lit en recouvrant toutes les terres environnantes jusqu'à proximité immédiate de maisons d'habitation. Voilà plusieurs années que la Bidassoa n'avait pas connu un tel débordement.



Les terrains inondés

URBANISME

Révision simplifiée du PLU

Afin de rendre compatible le projet de logements sociaux, prévu au lieu dit Errondene, une révision simplifiée du PLU a été engagée le 28 juillet. L'enquête publique qui portait sur la constructibilité des parcelles

s'est déroulée du 9 octobre au 9 novembre. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à ce projet d'intérêt général. L'approbation finale interviendra dans les prochaines semaines.

Révision générale du PLU

Le PLU approuvé le 2 décembre 2003 a été élaboré sans document préalable de référence dans la période où le POS (Plan d'Occupation des Sols) a été remplacé par le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous avons dû faire face à deux difficultés, celle de n'avoir aucun document d'urbanisme communal sur lequel s'appuyer et aussi une certaine méconnaissance, des nouvelles règles applicables au PLU, de la part des différents intervenants notamment de l'Etat. On peut le comprendre, la procédure étant nouvelle.

Ce qui a conduit à certaines imperfections qui ont été, quelquefois, difficiles à gérer au moment d'instruire les dossiers. Il nous faut donc «toiletter» ce premier PLU et envisager de répondre à des demandes en attente. Le Conseil Municipal a donc décidé, par délibération datée du 3 octobre, d'engager la procédure de révision générale.

La durée d'instruction, d'une révision générale, est d'environ 2 ans compte tenu des travaux d'instruction propres au document mais aussi en raison de délais réglementaires, entre phases, incompressibles.

Il nous a semblé que nous devions engager cette procédure, sans attendre les prochaines élections municipales, ce qui permet de gagner quasiment deux années. Ce qui est beaucoup pour ceux qui attendent. Néanmoins aucune décision d'approbation ne sera prise avant la prochaine échéance électorale, celle-ci sera de la responsabilité de la nouvelle équipe municipale. Par contre, tous les travaux en amont auront été bien avancés, ce qui sera un gain de temps. La partie étude sera confiée à un bureau spécialisé avec le concours des services de la Direction Départementale de l'Équipement pour la partie réglementaire. Le travail préalable à l'élaboration du nouveau document va démarrer dans les toutes prochaines semaines.

D'ores et déjà, les personnes qui le souhaitent peuvent formuler leur demande de révision de classement auprès du secrétariat de la mairie. Toutes les demandes seront étudiées dans le cadre de cette révision.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2006 la Communauté de Communes Sud Pays Basque a pris le relais pour les compétences Eau et Assainissement qui continuent, néanmoins, à être gérées sous la forme de régie.

Ce qui a changé ou changera pour les usagers relève de la simple instauration, sur le territoire communautaire, de tarifs harmonisés concernant :

- Le tarif forfaitaire pour frais de branchement (concerne le branchement sur le réseau collectif d'habitations existantes) : fixé à 500 € par branchement pour une longueur de 10 m et un diamètre de 125 - recouvrement dès la réception des travaux - mise en application de ce tarif au 1^{er} janvier 2007 (précédemment fixé au coût réel des travaux HT)

- La participation pour raccordement à l'égout (PRE) (concerne le branchement sur le réseau collectif des nouvelles habitations) : fixée à 3 000 € pour une habitation individuelle de 170 m² de SHON (précédemment fixé à 2 300 €)

- La redevance portant sur le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif : fixée à 140 € (Nouvelle redevance)

- La redevance portant sur le contrôle des installations d'assainissement non collectif nouvelles ou réhabilitées : fixée à 150 € (Nouvelle redevance)

CONTENTIEUX

Toutes les affaires terminées se sont soldées au bénéfice de la commune (cf notre bulletin 2005), pour les autres en voici l'évolution.

Urbanisme

Dossier ZUBIALDE Pierre : permis de construire – La Cour d'Appel de Bordeaux a statué en faveur de la commune et rejeté la demande de M. ZUBIALDE comme l'avait fait précédemment le Tribunal Administratif de Pau.

Dossier ARTOLA Jacques : permis de construire et régime indemnitaire. Ces deux affaires, jugées en faveur de la commune, sont en attente du jugement de la Cour d'Appel de Bordeaux.

Dossier ARTOLA Jacques : permis de construire pour la transformation du vivier «Chagardichar» en appartements : désistement de M. ARTOLA, donc affaire classée.

Plan Local d'Urbanisme :

Dossier ARTOLA Jacques : Dossier en Appel - en attente du jugement (1^{ère} instance favorable à la Commune).

Dossier ZUBIALDE Pierre : Dossier en Appel – en attente du jugement (1^{ère} instance favorable à la Commune).

Divers :

Dossier ZUBIALDE Pierre : remblaiement pisciculture – dossier en attente de jugement du Tribunal Administratif.

ECONOMIE LOCALE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2005

BUDGET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RESULTAT
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Excédents
COMMUNE	790 089,13	439 666,16	209 321,14	467 740,84	+ 92 003,27
CCAS	11 571,44	4 593,53			+ 6 977,91
ASSAINISSEMENT	106 920,26	70 819,79	377 012,74	168 873,80	+ 244 239,41
EAU	218 922,15	106 272,40	23 842,26	82 869,38	+ 53 622,63

BUDGETS PRIMITIFS et D.M. 2006

BUDGET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
COMMUNE	656 783,23	656 783,23	1 518 968,15	1 518 968,15
CCAS	12 977,91	12 977,91		

Service du Tourisme

Par convention renouvelée depuis plusieurs années, la commune transférait ses compétences en matière touristique à l'Office du Tourisme d'Hendaye. Depuis la création de la Communauté de Communes Sud Pays Basque, à laquelle adhère Bariatou, une partie de ces compétences lui sont transférées. Une nouvelle structure a vu le jour sous l'appellation de « Pays de St Jean de Luz » avec vocation de promouvoir par la communication, toutes les activités touristiques et

culturelles. Il n'y a donc plus lieu de poursuivre ce partenariat avec la commune d'Hendaye. Pour autant un service propre aux activités culturelles et touristiques, géré en régie municipale, est devenu nécessaire car la commune est régulièrement consultée et sollicitée pour l'organisation de diverses manifestations. C'est donc chose faite et la Commune s'est dotée d'un nouveau service de tourisme avec un budget propre aux activités liées aux questions culturelles et touristiques.

Institution d'une taxe forfaitaire

L'article 26 de la loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, codifié à l'article 1529 du Code général des impôts, institue une taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles. Elle s'applique aux cessions à intervenir à partir du 1er janvier 2007 et se cumule avec l'imposition des plus-values immobilières des particuliers.

Les mutations à titre gratuit, entre vifs ou par décès notamment sont exclues du dispositif. La taxe est assise sur les deux tiers du prix de cession du terrain, dont la constructibilité est accordée depuis moins de 18 ans. Elle est égale à 10% de ce montant.

RECOMMANDATIONS

Ecobuage feux de jardins

Grâce au soutien de la commission chargée de l'écobuage, quelques parcelles ont été nettoyées par cette technique dans les meilleures conditions de sécurité. Il n'en est pas de même pour les feux de jardin interdits par arrêté du 2 août 2005 toujours en vigueur sur la commune. En effet, nous avons dû intervenir sur plusieurs dépôts de feux afin de les stopper, la saison d'automne ayant été plus chaude qu'à l'accoutumé. Il est demandé de redoubler de vigilance en matière de feux et en tout état de cause d'éliminer les matières à brûler dans les déchetteries adaptées à cet effet.

Panneaux publicitaires

Depuis plusieurs années fleurissent au bord des routes de multiples panneaux publicitaires, cette prolifération nuit au respect de l'environnement. Tous les propriétaires de terrains, et notamment ceux en bordure de la RN 111, ont décidé de résilier tout contrat les liant avec les annonceurs. Le paysage de Biriadou devrait enfin retrouver son naturel.

Elagage

Nous vous rappelons vos obligations quant à l'élagage des arbres situés sous les lignes France Télécom ou EDF, se trouvant sur vos propriétés. Nous avons connu quelques problèmes cette année. Aussi nous demandons à chacun de faire un effort pour réaliser cet entretien. L'employé communal pourra être mis à votre disposition pour vous aider en cas de besoin.

Diverses demandes d'autorisation d'urbanisme

- Clôtures, modification de toiture, ouverture de fenêtre, piscine non couverte, abri de jardin, garage, balcon, pièce d'habitation n'excédant pas 20 m², notamment, doivent faire l'objet d'une **déclaration de travaux**.
- Travaux consistant en la réalisation d'un bâtiment ou d'une extension, d'une surface hors œuvre brute de plus de 20m², nécessite une demande de **permis de construire**.

Avant d'entreprendre des travaux, il est conseillé de s'informer auprès du secrétariat de la mairie pour connaître les diverses démarches à accomplir d'autant qu'une réforme du permis de construire est en cours.

Réforme 2007 : une réforme est en cours pour toutes les demandes d'urbanisme, elle porte plus particulièrement sur les délais de procédure et sera applicable à partir du 1^{er} octobre 2007.

Rappel des teintes autorisées : murs blancs et les menuiseries en rouge basque, vert foncé ou marron foncé. Toute autre couleur est interdite.

Emploi saisonnier

Tous les ans un emploi saisonnier est créé pour palier au surcroît de travail en entretien général, durant la période estivale et apporter ainsi une aide à l'agent technique communal. Deux jeunes sont recrutés, chacun pour une durée d'un mois à raison de 20h par semaine. Les candidatures sont à déposer auprès du secrétariat avant le 1^{er} avril.

ETAT CIVIL

Naissances

DESJOURS Gabriel	29 janvier 2006
HOUDIN Astou	31 janvier 2006
ROUXEL Lana	2 février 2006
FADON Lore	5 avril 2006
ESCUDERO Oihan	24 juin 2006
TERRISSE Eneka	19 septembre 2006
ZAABOUNE Sana	2 octobre 2006

Mariages

OYARZABAL Hugues et KONDO Janaina	7 mars 2006
ARRIZABALAGA Robert et NIKIPHOROVA Olga	1 ^{er} juillet 2006
GOICOECHEA Bruno et YUSTEDE Laetitia	8 juillet 2006
ORARD Frédéric et RIVERA Marie-Hélène	25 novembre 2006

Décès

ETCHEGARAY Marie Louise ép. DAGUERRE (81 ans)	1 ^{er} mars 2006
DE LEMOS Daniel (18 ans)	12 mars 2006
CUBERO Donato (74 ans)	7 juillet 2006
MARTIJA Jean Pierre (34 ans)	27 août 2006
LECUONA Bernard (87 ans)	5 septembre 2006
DABONNEVILLE André (86 ans)	7 septembre 2006
YARZABAL Marie-Jeanne Vve MARTEAU (83 ans)	10 novembre 2006

INFOS DIVERSES

Recensement

Les jeunes ont l'obligation de se faire recenser dès l'âge de 16 ans à la mairie du domicile. Quelques mois plus tard ils seront appelés à participer à la journée du citoyen.

Important : l'attestation de recensement est à conserver, elle devra être présentée lors des examens, concours, permis de conduire...

Plan

Canicule

Depuis la canicule 2004 l'Etat, par les services de la DDASS, a mis en place un « plan canicule » véritable dispositif de veille et d'alerte en matière de prévention des risques liés à la canicule. La commune a ouvert, depuis 2005, un registre destiné à recenser les personnes désireuses de bénéficier des informations et aides en cas de difficultés. Cette année encore il est possible de s'inscrire auprès des services de la Mairie.

Service statistiques

L'INSEE lance régulièrement des enquêtes destinées à émettre des statistiques sur des sujets concernant la vie des ménages. Cette année, une enquête sur le cadre de vie et la sécurité se déroulera du 2 janvier au 31 mars 2007. Certaines personnes de la commune sont donc susceptibles d'être sélectionnées pour répondre à cette enquête, ou à d'autres organisées postérieurement. Aussi nous vous demandons de bien vouloir réserver un bon accueil aux agents de l'INSEE. En cas de doute ne pas hésiter à consulter les services de la mairie.

Inscription sur les listes électorales

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office par un avis de l'INSEE, mais il est tout de même conseillé de vérifier votre inscription auprès de la mairie. Pour toutes les autres personnes l'inscription se fait toute l'année avec clôture le 31 décembre.

Formation Informatique

Le Conseil Général propose d'associer les communes pour apporter une aide aux personnes intéressées par la découverte des techniques d'information et de communication (Windows, bureautique, internet, photo numérique, etc...). La municipalité a donc souhaité participer à cette initiative. Une initiation gratuite sera proposée dans le courant de l'année, elle sera assurée par l'Agence Départementale du Numérique. La formation se déroulera sur 4 jours. Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner et vous inscrire en téléphonant au secrétariat de la mairie.

Informations aux transfrontaliers espagnols

Un guide en espagnol pour vos démarches fiscales et douanières existe : **La Guia de Tributación**, édité par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Ce guide détaille de manière utile toutes les formalités : Impôt sur le revenu, Taxes d'Habitation et Foncière, redevance télévision, achats transfrontaliers, etc...

Il est **Gratuit** et disponible, sur simple demande, dans les trésoreries et mairies.

VANDALISME

La commune s'efforce de répondre aux besoins quotidiens des Biriatar par des aménagements parfois très coûteux. Tout au long de cette année nous avons eu à faire face à de nombreux actes de vandalisme ou de vols. En voici la liste non exhaustive :

- Aire de pique-nique Onchista : vol de deux ensembles complets de table et bancs
- Toilettes Handicapés au bourg : vol de la barre de soutien
- Ecole : deux effractions dans les bungalow provisoires et divers dégâts extérieurs
- Xoldo : vol extincteur
- Tunnel Gaztagalde : vol des luminaires installés sous plafond
- Parking : vol de corbeilles et de plantes
- Logements sociaux : dégradations diverses, pots de peinture déversés à l'intérieur des appartements et graffitis sur les murs ainsi que sur la bâche du chapiteau dans la nuit qui a précédé la cérémonie de pose de la première pierre.

Tout ceci est non seulement absurde, mais occasionne des dépenses de réparation ou de remplacement qui sont supportées par le budget communal. L'argent ainsi inutilement employé serait sans aucun doute plus utile ailleurs.



Vol des luminaires



Dégradations à Ithurri Xilo



VIE ASSOCIATIVE



Les Olympiades des fêtes

COMITE DES FETES

Cette année le comité des fêtes a organisé trois manifestations au lieu de quatre l'année passée. Nous n'avons pas organisé de soirée carnaval car en 2005 peu de monde était au rendez-vous.

Au mois d'août, c'est avec un beau temps que les biriartuar et de nombreux touristes ont pu assister à une très belle partie de pelote. Ensuite Koxetxo GOIKOETXEA et ses partenaires d'HABAS-POUILLONS nous ont offert, une fois de plus, une belle démonstration de force basque sur la place du village.

Au mois d'octobre nous avons à nouveau eu le plaisir d'organiser la célèbre course à pied BIRIA-TOU-IBARDIN. Grâce aux 140 coureurs et à un temps magnifique, cette manifestation a, comme l'année précédente, remporté un franc succès.

Nous remercions encore toutes les personnes et généreux sponsors qui contribuent à la réussite de cet événement sportif.

Pour conclure l'année, les traditionnelles fêtes de la Saint Martin ont cette année encore, par la diversité du programme, su attirer en nombre toutes générations confondues, notamment lors des concerts et bals du samedi soir.

Un nombreux public était aussi au rendez-vous lors du traditionnel jeu de l'oie et des olympiades.

Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement des fêtes ainsi qu'à tous les Biriartuar pour leur générosité.

URTE BERRI ON DENERI !

VIE ASSOCIATIVE



Les aînés font du ski!

AINTZINAT

En 2006, 105 adhérents ont suivi plus ou moins assidûment les différentes manifestations qu'AINTZINAT a organisées. Un programme très divers, contenant un maximum de personnes.

- Les animations du jeudi regroupent régulièrement une trentaine de personnes autour des tables de mus (10 à 15 joueurs acharnés à gagner), de couture (une dizaine de cousettes très méticuleuses sur leur travail de patchwork), quelques personnes assidues, admiratives du travail bien fait, deux bibliothécaires attendant patiemment d'éventuels lecteurs, et de temps en temps quelques visiteurs venant faire un petit coucou en passant au grand bonheur des habitués. Le soir, la chorale regroupe une dizaine de chanteuses, la spécialité étant boudée par la gente masculine.
- Le vendredi après-midi, onze artistes peintres - toutes féminines - grâce aux conseils d'une professeur compétente, produisent de magnifiques toiles qui vont ensuite égayer les murs de leur appartement.

- La marche du lundi, très diversifiée, passe de la promenade sur les sentiers de Biriattou à des randonnées plus éloignées, toujours pratiquées par dix à vingt sportifs et sportives. Iraty en raquettes, Saint Sébastien et son aquarium, Urkulu et son passé historique, Bidarray et le saint qui sue, les cromlechs d'Occabé que nous n'avons pas vus, le tour des Oratoires de Sare...

Ajoutés à ces manifestations hebdomadaires, nous avons eu cette année:

- La journée «GALETTE DES ROIS» toujours aussi sympa.
- Deux SOIREES VIDEO - le Maroc, Londres et l'Equateur - animées par Jean Mérienne.
- Découverte de la CORSE en suivant le GR20 et du KILIMANDJARO grâce au docteur Didier Houdin.

VIE ASSOCIATIVE

• Stéphane Feltrin nous a animé une SOIREE CABARET mélangeant avec brio, les imitations, les histoires amusantes et la chansonnette. Bravo aux acteurs bénévoles pour leur participation très réussies.

• Un spectacle LYRIQUE avec la participation du groupe EUTHERPE a emballé plus de 140 personnes. On nous en redemande. Du talent, de la prestance... Merci mesdames Lafourcade et Esain (nos vœux de bon parcours à Argitxu au Capitole de Toulouse) et messieurs Soumagnas, Luro et Martinez.

• La chorale Belge «BOCCANTO» de Maasmechelen, de passage au Pays basque, après différents concerts, à la cathédrale Stéphane à Vienne, à la basilique La Madeleine à Paris, au Hampton Court à Londres, nous a donné un concert tellement différent de ce que nous avons l'habitude d'entendre. La chorale de femmes «Otsailan» d'Hendaye a ouvert ce concert très éclectique.

• Pour finir l'année, l'ORCHESTRE PERIGOURDIN «Lili» est venu récolter les fruits de leurs efforts.» Nous n'avons jamais reçu durant notre longue carrière, un accueil aussi chaleureux « nous ont-ils dit. Nous, cher Lili il y a longtemps que nous ne nous étions pas amusé autant.» L'Agur Jaunak que nous vous avons chanté avant de se quitter, venait du plus profond de notre coeur.

• Deux EXPOSITIONS DE PEINTURE

a) De la professeur Yolande attirant un nombreux public de connaisseurs.

b) Des élèves - de l'école AINTZINAT et de l'école municipale -, surprenante par le niveau. Ces deux «expos» nous ont persuadés et encouragés à recommencer tous les ans. Nous verrons ainsi les progrès de ces dames.

• L'organisation d'une animation « PETANQUE » durant les fêtes patronales. Plus de 30 concurrents ont participé (36 % de plus que

l'an dernier) malgré le manque de terrain, dû aux travaux aux Jardins de Bakéa. Nous remercions Mr et Mme Duval pour nous avoir libéré un secteur de jeu.

• Les 2 sorties nous ont menées à Bilbao et à Castro Urdiales, puis à Iholdy avec la visite du château d'Holcé. Là, nous avons rencontré un animateur, maître de maison, passionnant. Il nous a donné une leçon à retenir: « quand on veut quelque chose et que la passion nous anime, rien n'est impossible». Les travaux paraissant insurmontables pour retaper son château, avec amour pour ses ancêtres, persévérance il les a menés à bien.

• La lecture de contes chez les tout petits de l'école maternelle se fait à raison d'une fois par mois. Une demande de l'ancienne maîtresse et reprise avec joie par la nouvelle.

• Notre menuisier de service, Beñat, a construit des éléments de cuisine à la taille des tout petits pour leur grande joie. La nouvelle maîtresse et certains parents d'élèves nous ont décrit leur bonheur.

• La journée «NEURODON» (association au bénéfice de la recherche sur les maladies du cerveau) a réuni beaucoup de bienfaiteurs nous permettant de participer à une bonne action humanitaire.

• La journée «portes ouvertes» a montré, s'il en était besoin, l'ambiance qui règne parmi tous nos adhérents: gaité, amitié, désir de vivre pleinement ensemble. Nous trouvons dans leur joie, l'encouragement et le plaisir à poursuivre notre action.

• Voilà une quatrième année bien remplie. Pour 2007 nous avons des projets mais il faudra attendre un an pour que nous vous les dévoilions. En attendant, à vous tous et à ceux qui vous sont chers, AINTZINAT vous présente ses meilleurs vœux.

VIE ASSOCIATIVE



Remise des trophées du tournoi

PILOTAZALEAK

Comme de coutume, l'association organise divers tournois de pelote basque et contribue ainsi à l'animation du village.

- Le tournoi de pala ancha ouvert exclusivement aux bariatuar a réuni pour cette seconde édition 30 équipes. Lors de l'épilogue fin juillet, la victoire est revenue en première série à la paire CIGARROA-ANDUEZA aux dépens de HARAMBOURE-HALZUET après une partie très disputée. En soirée, joueurs et organisateurs se sont retrouvés pour assister au repas concocté par Michel Haramboure et Beñat Martija.

- Quant au tournoi amateur, 40 équipes réparties en 3 séries en ont décousu durant tout l'été. Lors des finales qui se sont déroulées mi-septembre, sacre chez les ténors de ITOIZ-

ARAMENDY face à HARAMBOURE-YUSTEDE alors qu'ils n'avaient pas les faveurs du public. De plus, comme le veut la tradition, l'association a offert un repas à tous les joueurs, sponsors et membres de celle-ci au restaurant Camino Berri afin de clôturer ce tournoi estival.

- Concernant le tournoi open qui regroupe une sélection de joueurs locaux et de pelotari de l'élite Pro, il a connu un énorme succès d'autant plus que les quatre protagonistes de la final étaient natifs du village. La victoire revenant à l'équipe SORHUET-MIURA contre ARAMBURU-YUSTEDE au terme d'une partie acharnée sous les yeux d'un public ravi.

- Enfin nous avons une pensée pour PAMPI qui était un pilotazale averti.

Urte Berri on deneri